

## **LES MORPHEMES GRAMMATICaux DES VARIETES DE L'ÉOTILE : UNE COMPARAISON MORPHOSYNTAXIQUE<sup>1</sup>**

**Résumé :** L'éotilé ou bétiné est une langue kwa (J. Stewart 1989, K. Williamson et R. Blench 2000) de Côte d'Ivoire, pays de l'Afrique occidentale. A l'origine homogène, il s'est scindé (H. Dagri-Diabaté 1984) en deux variétés, l'adiaké et le vitré, autour du XVIII<sup>e</sup> siècle ; induisant en synchronie des degrés de vitalité différents et une évolution dans des environnements sociolinguistiques distincts. Dans les faits, l'adiaké parlé dans la localité éponyme, avec six locuteurs, est moribond (A. F. Kakou 2014). Le vitré de mise à Grand-Bassam est dynamique avec environ 3500 locuteurs (T. L. Ahaté 2008, A. F. Kakou 2009). Les trajectoires opposées de ces dialectes du bétiné ont certainement eu comme conséquences des variations linguistiques. D'où la conduite de cette étude dont l'interrogation centrale est de savoir quelles sont les formes et la syntaxe des marques grammaticales de l'éotilé. L'objectif visé est de faire un inventaire comparé de ces morphèmes en question. Pour ce faire, les analyses ont porté sur un corpus constitué de 800 lexèmes et énoncés. De leurs examens, il ressort que les dialectes de l'éotilé possèdent en commun des morphèmes grammaticaux liés et libres. Toutefois, il existe également au niveau de ces unités grammaticales quelques différences de formes et de syntaxe.

**Mots-clés :** morphèmes grammaticaux, morphologie, syntaxe, éotilé, kwa.

### **GRAMMATICAL MORPHEMES OF EOTILE VARIETIES: A MORPHOSYNTACTIC COMPARISON**

**Abstract:** Eotile also known as bétiné is a Kwa language (J. Stewart 1989, K. Williamson and R. Blench 2000) from Côte d'Ivoire, a country in West Africa. Originally homogeneous, it split (H. Dagri-Diabaté 1984) into two varieties, adiaké and vitré, around the 18th century; inducing in synchrony different degrees of vitality and an evolution in distinct sociolinguistic environments. In fact, the adiaké spoken in the eponymous locality, with six speakers, is moribund (A.F.Kakou 2014). The vitré in Grand-Bassam is dynamic with around 3,500 speakers (T. L. Ahaté 2008, A. F. Kakou 2009). The opposite trajectories of these bétiné dialects have certainly resulted in linguistic variations. Hence the conduct of this study whose central question is to know what are the forms and syntax of the grammatical marks of the éotilé. The aim is to make a comparative inventory of these morphemes. To do this, the analyzes focused on a corpus made up of 800 lexemes and statements. From their examinations, it emerges that the dialects of the éotilé have in common bound and free grammatical morphemes. However, there are also some differences in form and syntax in these grammatical units.

**Keywords:** grammatical morphemes, morphology, syntax, éotilé, kwa

---

<sup>1</sup> Allou Serge Yannick **Allou**, Tamala Louise **Ahate**, Département des Sciences du Langage, UFR LLC, Université Félix Houphouët-Boigny - Côte d'Ivoire  
allousy@yahoo.fr, ahateamala@gmail.com

## Introduction

L'éotilé, encore appelé bétiné est une langue Kwa de Côte d'Ivoire. Celle-ci appartient à la branche ouest-tano de cette famille linguistique (Stewart, 1989 ; Williamson et Blench, 2000). A l'origine homogène, unique, l'éotilé s'est scindé au XVIII<sup>e</sup> siècle (Diabaté, 1984) en deux variétés dialectales que sont l'adiaké et le vitré. En synchronie, l'on observe l'évolution de ces dialectes dans des contextes sociolinguistiques distincts ; et cela, en plus de leur différence de degré de vitalité. Dans les faits, l'adiaké est parlé dans la région éponyme. Aussi, les locuteurs de cette variante l'ont abandonné (*de force*) au profit de l'agni (sanwi), parler *Kwa*, langue du « colon » d'antan. Toutefois, on note de nos jours l'existence de six locuteurs de l'adiaké, variété dite ancestrale (Kakou, 2014) ; faisant de ce parler un idiome moribond. A environ une soixantaine de kilomètres de l'adiaké, dans la localité de Grand-Bassam se sont installés les Eotilé-vitré. Estimés à environ trois mille cinq cents (3500) locuteurs, leur parler en usage dans deux villages (Vitré 1 et 2) est dynamique car, il continue d'être transmis de génération en génération. Ces trajectoires différentes empruntées par ces variantes de l'éotilé ont certainement induit des variations linguistiques. D'emblée, ces changements sont prévisibles et même indéniables au niveau des morphèmes lexicaux. En serait-il de même quant aux morphèmes grammaticaux ?

Pour le savoir, il est judicieux d'entreprendre une description de ces morphèmes en question. Ainsi, émerge l'interrogation suivante : quelles sont les formes et la syntaxe des morphèmes grammaticaux de l'éotiléen synchronie ?

L'objectif de cette analyse est de faire un inventaire synthétique des unités grammaticales des variétés de cette langue Kwa. De même, il s'agira d'observer les similitudes et/ou les différences structurale et syntaxique éventuelles entre l'adiaké et le vitré. Avant l'examen proprement dit des données, il peut être avancé en termes d'hypothèse que ces morphèmes ne connaissent pas de variations majeures. La vérification de cette hypothèse se fera à travers l'exposé de la présentation des cadres méthodologique et théorique (1) suivit de la description des morphèmes liés (2) et non liés (3) des deux dialectes de l'éotilé.

## 1. Cadres méthodologique et théorique

La présente description s'est effectuée à partir de l'examen d'un corpus. Il s'agira ici, de présenter les stratégies utilisées pour le recueil des données. Aussi, il sera question d'exposer la démarche scientifique adoptée pour les analyses des données.

Le recueil des données s'est fait selon une approche binaire. La première a consisté en des enquêtes de terrain, par vagues successives, de 2007 à 2010 dans les villages de Vitré, N'galiwa, et d'Assomlan (Adiaké). Tous les six locuteurs de la variété d'Adiaké ont constitué les informateurs pour ce travail en synchronie. L'âge de nos différents enquêtés est évalué entre 50 et 80 ans. En ce qui concerne l'élaboration du corpus, elle s'est appuyée sur des enregistrements de textes historiques et des données lexicales via des dictaphones. 500 items ont été récoltés en dépit d'un corpus de départ de 2000 entrées (*SIL*, 1980) ; soit 25 % du corpus. La raison à la base de ce faible taux du recueil du corpus lexical est la méconnaissance ou l'oubli, par les consultants – ceux-ci utilisant plus fréquemment l'agni au détriment de l'éotilé-des termes demandés.

La seconde approche est basée sur des travaux de recherche réalisés sur les deux dialectes. Concernant celui de Vitré, les données exploitées sont issues de thèse de doctorat (Kakou, 2009), de Mémoire (Ahaté, 2008) et d'article scientifique (Kouamé, 2014). Pour ce

qui est de la variété d'Adiaké l'ouvrage de référence est le syllabaire susu bétiné (Kakou, Bogny, Kouao, 2014).

En ce qui concerne le cadre théorique, les analyses s'inscrivent dans le cadre de la grammaire générative, principalement le Programme Minimaliste (Chomsky 1993, 1995).

A la présentation succincte de la méthodologie ayant concouru à l'entreprise de cette étude de même que de la théorie sur laquelle elle sera ancrée, suit la description comparative des morphèmes grammaticaux *éotilé*.

## 2. Les morphèmes liés de l'éotilé

Le morphème est défini par G. Booij (2005, 8-9) comme : « the minimal linguistic unit with a lexical or grammatical meaning »<sup>1</sup>. Dans la présente approche analytique, nous nous intéressons aux morphèmes grammaticaux, principalement aux unités ne pouvant pas apparaître de façon autonome dans la chaîne parlée : les affixes.

### 2.1. Les préfixes de l'éotilé

Les unités préfixales sont de formes variées en bétiné. Elles s'associent à des lexèmes verbaux dans des processus de dérivation. Plus précisément, ces préfixes sont des nominalisateurs. Leurs adjonctions aux verbes induisent à la formation de nominaux. Ce procédé est de mise dans les deux variantes de l'éotilé comme on peut l'observer ci-après :

(1) adiaké	vitré
a. à-tò préf /acheter « Achat »	e. à-tò préf /acheter « Achat »
b. è-dà préf /danser « Danse »	f. è-dá préf /danser « Danse »
c. à-klù préf /aimer « Amour »	g. ò-krù préf /aimer « Amour »
d. è-ɲini préf / connaître « Connaissance »	h. è-ɣi préf /connaître « Connaissance »

Les noms en (1) sont constitués selon la structure [<sub>Nom</sub>Préfixe – Verbe]. Quand le verbe est identique en adiaké et en vitré, le morphème préfixal est également similaire dans les deux parlers (1a, e ; 1b, f). Par contre, dans le contexte où les verbes sont distincts, les préfixes le sont pareillement (1c, g ; 1d, h). Toutefois, tous les lexèmes nominaux commençant par une voyelle ne sont pas systématiquement de la même construction que les items précédemment décrits. Autrement dit, toute voyelle à l'initiale d'un nom n'est pas forcément un préfixe, tel que le montrent les items ci-dessous :

<sup>1</sup>L'unité linguistique minimale avec un contenu sémantique lexical ou grammatical.

- (2) adiaké / vitré
- a. átó « Canari »
  - b. età « Poisson »
  - c. ēsí « Feu »
  - d. àblàjú « Patate »

Dans ces cas, les voyelles initiales (a, ε, e, a) ne sont donc pas des marques grammaticales. Cela se comprend par le fait que les signifiés de ces termes en (2) ne peuvent pas être obtenus à partir de prédicats verbaux.

Outre les morphèmes grammaticaux vocaliques préfixaux de forme V-, l'éotilé possède des affixes de forme -CV. Mais, ces derniers sont de nature suffixale.

## 2.2. Les suffixes de l'éotilé

Les morphèmes liés de nature suffixale répertoriés sont : *-pú*, *mlǒ*, *-ní*, *-nzá*. Si les deux premiers cités sont communs aux variétés d'adiaké et de vitré, tel n'est pas le cas pour les deux derniers. En effet, ceux-ci apparaissent respectivement dans l'un et l'autre des dialectes du bétiné.

La marque *-pú* est suffixé, généralement, aux noms pour l'obtention d'un nouveau nominal. Elle possède une propriété agentive qui se fait ressentir au niveau du sens dans le lexème obtenu à l'issue de la dérivation. Ces faits sont illustrés dans la suite de l'analyse :

- |     |                                        |                                             |
|-----|----------------------------------------|---------------------------------------------|
| (3) | adiaké                                 | vitré                                       |
| a.  | àklù-pú<br>amour/ suff<br>« Amoureux » | c. òkrù-pú<br>amour/suff<br>« Amoureux »    |
| b.  | èkpò-pú<br>haine/ suff<br>« Ennemi »   | d. nwlô-pú<br>intelligence/suff<br>« Sage » |

A l'instar de *-pú*, *-mlǒ* est lié aussi aux nominaux par postposition. Son adjonction conduit à l'obtention d'un autre nom dont le sens fait déduire que le suffixe possède des traits sémantiques de partition.

- |     |                                  |                                          |
|-----|----------------------------------|------------------------------------------|
| (4) | adiaké / vitré                   | vitré                                    |
| a.  | ēsí-mlǒ<br>feu/suff<br>« Enfer » | b. èwù-mlǒ<br>maison/suff<br>« Chambre » |

*-ní* et *-nzá* possèdent la même fonction agentive. Seulement, le premier cité est une marque grammaticale propre au dialecte de vitré. Aussi, *-nzá* est uniquement employé dans le parler d'adiaké comme cela s'observe en (5) :

(5)	adiaké	vitré
a.	àúéǵ-nzá pêche /suff « Pêcheur »	c. òsũfò-ní pêche /suff « Pêcheur »
b.	èbòlò-nzá brousse/suff « Paysan »	d. òblò-ní brousse/suff « Paysan »

L'existence au sein d'une langue donnée de plusieurs suffixes agentifs est possible. Ce n'est pas le français qui le contredirait, car on y trouve des marques grammaticales agentivestelles que *-eur, -ant, -ier, -iste, -ier...* (dans : chercheur, enseignant, charbonnier, pianiste, charpentier). D'ailleurs, cette situation est également une réalité en éotilé où *-pú* côtoie *-ní* en vitré et *-nzá* en adiaké. On pourrait s'interroger sur la spécificité de chacun de ces suffixes agentifs. Pour l'heure les données en notre possession ne nous permettent pas d'engager un examen dans ce sens.

Jusque-là, les morphèmes grammaticaux décrits sont impliqués dans les processus de dérivations nominales. Néanmoins, le pluriel en bétiné implique aussi le recours à des marqueurs grammaticaux spécifiques.

### 2.3. Le pluriel en éotilé

La pluralisation en éotilé se fait selon deux procédés morphologiques : la préfixation et la suffixation. Ainsi, l'on peut se demander si ces deux stratégies ont cours simultanément ou bien au contraire sont complémentaires. Pour le savoir, observons ces items :

(6)	adiaké	vitré
a.	bápú « Enfant » mápú « Enfants »	c. wápú « Enfant » mápú « Enfants »
b.	èblā « Femme » mmlā « Femmes »	d. èblā « Femme » mmlā « Femmes »

A l'analyse de ces items en (6), est fait le constat de l'obtention du pluriel en éotilé, de façon générale, par la préfixation au nom d'une nasale. Cette dernière est caractérisable de nasale homorganique du fait qu'elle assimile des caractéristiques phonétiques de la consonne contigüe. Elle sera notée N. A côté de cette pluralisation par préfixation, il existe celle obtenue par suffixation. Les suffixes utilisés sont *-mé* pour la variante d'Adiaké et *-mú* pour le vitré. Observons les faits à travers les items en (7) :

(7)	adiaké	vitré
a.	sùǵá « Ecole »	e. sùkrú « Ecole »
b.	sùǵá-mé « Les écoles »	f. sùkrú-mú « Les écoles »
c.	bápú « Enfant »	g. pèpè « Eventail »
d.	mápú-mé « Les enfants »	h. mpèpè-mú « Eventails »

Ces items confirment que *-mé* et *-mú* sont des marques du pluriel de l'éotilé. Cela dit, elles marquent le défini. C'est la raison pour laquelle ces morphèmes *co-occurrent* avec la forme du pluriel par *préfixation* (7c, d ; 7g, h). Aussi, il est judicieux de postuler pour une marque  $\emptyset$  (morphème zéro) du pluriel, car en (7a, b ; 7e, f), les lexèmes *sìpá* et *sùkrú* glosés par « école » ne reçoivent pas le préfixe *N* du pluriel contrairement aux items en (7d) et (7h).

La qualification de *-mé* et *-mú* comme pluriel défini nous introduit dans la détermination nominale. Ce domaine-ci regorge d'une variété de morphèmes grammaticaux. Mais, dans ce cas, ces morphèmes ne sont pas liés. Avant de passer à leur description, faisons l'inventaire des morphèmes grammaticaux liés de l'éotilé mentionnés dans cette section de l'étude.

	Dérivation nominale	Pluralisation
Préfixes	V- {a, ε, o, e, o}	N- $\emptyset$
Suffixes	-pú ; -mlǫ̃ -ní (vitré) / -ńzá (adiaké)	-mé (adiaké) -mú (vitré)

### 3. Les morphèmes grammaticaux non-liés de l'éotilé

Sont qualifiés de morphèmes grammaticaux non-liés, les items susceptibles d'être tête de syntagme. Dans cette perspective donc, nous les classons en deux ensembles. Premièrement, ceux de la catégorie D (déterminant) rentrant en ligne de compte dans la détermination nominale. Secondairement, les morphèmes aspectuel (Asp), temporel (T) et /ou modaux (Mod), tête de projection d'énoncés verbaux.

#### 3.1. Les morphèmes grammaticaux de la détermination nominale

A l'instar de l'éotilé de Vitré, le parler d'Adiaké a comme déterminants, l'indéfini, le défini et le démonstratif (Kakou, 2008). Pour rappel, les morphèmes grammaticaux décrits précédemment sont soit de formes segmentales soit non-marquées ( $\emptyset$ , pluriel).

Dans la détermination nominale, on retrouve ces deux formes de morphèmes en plus des marques suprasegmentales. En effet, en éotilé de Vitré, l'indéfini n'est pas réalisé segmentalement comme l'illustre cet énoncé :

- (8)
- a. wápú « Enfant »
  - b. wápú « Un enfant »

A l'opposé, le dialecte d'Adiaké semble marquer phonétiquement l'indéfini ; car en réalité le morphème convoqué (*kò*) est proche du numéral *ékò* « un ».

- (9)
- a. bápú « Enfant »
  - b. bápú kò « Un enfant »
  - c. bápú « Un enfant »

En synchronie, les locuteurs de l'adiaké ont recours à deux formes pour exprimer l'indéfini. Une marquée (*kò*) en (9b) et l'autre non-marquée (9c). Ainsi, en partant de ce

dernier, pour un nominal donné, sa présentation de citation est identique à son articulation à l'indéfini.

Pour ce qui est du défini, il se présente en éotilé de façon générale par un ton haut. Celui-ci est postposé à la voyelle finale du terme déterminé ; car en réalité le bétiné est une langue à syllabe ouverte :

- |      |                     |                      |
|------|---------------------|----------------------|
| (10) | adiaké              | vitré                |
|      | a. èfè « Ignose »   | c. èpé « Pagaie »    |
|      | b. èfê « L'ignome » | d. èpé « La pagaie » |

Dans l'approche pré-J-Y.Pollock (1989), tous les morphèmes grammaticaux de la détermination nominale étaient catégorisés comme D (Déterminer<sup>1</sup>). Aujourd'hui, il est postulé un éclatement de la tête fonctionnelle D. Ainsi, le démonstratif, le numéral, le possessif, pour ne citer que ces constituants, sont susceptibles d'être têtes de syntagme.

Observons dans la suite, les formes du démonstratif dans les deux dialectes éotilé et leur fonctionnement relativement aux noms qu'ils déterminent. Soit les syntagmes suivants :

- |      |                                                |                                                |
|------|------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| (11) | adiaké                                         | vitré                                          |
|      | a. àtó lézié<br>canari / Dém<br>« Ce canari »  | d. èfê bé<br>ignome / Dém<br>« Cette ignome »  |
|      | b. zègè lézié<br>pigeon / Dém<br>« Ce pigeon » | e. wápú bé<br>enfant / Dém<br>« Cet enfant »   |
|      | c. bàpú èbé<br>enfant / Dém<br>« Cet enfant »  | f. òdóbé<br>épervier / Dém<br>« Cet épervier » |

En vitré comme en adiaké, le démonstratif est postposé aux noms. On en observe deux pour l'éotilé de mise à Adiaké. Ce sont *lézié* et *èbé*. A l'inverse, la variante de Vitré n'en possède qu'un seul : *bé*. Un regard emphatique sur les exemples en (11a, b, c) laisse entrevoir que *lézié* est le démonstratif associé aux nominaux ayant le trait sémantique [-humain], tandis que *èbé* est relatif aux noms dont l'une des caractéristiques sémantiques est [+humain].

Pour le vitré, cette distinction n'est pas opérationnelle, car quel que soit le trait sémantique du déterminé, le déterminant démonstratif est toujours le morphème *bé*. Dans un syntagme déterminatif comprenant un nom, un numéral et un démonstratif, la suite des items observés dans les deux dialectes est : Nom – Numéral – Démonstratif. Illustrons ceci, ci-après :

---

<sup>1</sup> Déterminant



Comme l'accompli, le progressif présente deux morphèmes : *fɔ* et *fɔ̃*. Ceux-ci apparaissent dans les mêmes conditions que *lè* et *lè̃*.

(15) *vitré/adiaké*

- a. àbiáfò sùsù bétiné  
Abia/ Prog/ Apprendre/ bétiné  
« Abia est en train d'apprendre le bétiné. »
- b. àbiáfò tò tá  
Abia/ Prog / acheter/ poisson  
« Abia est en train d'acheter du poisson. »

Ce qui attire l'attention lorsqu'on observe les exemples en (14) et (15) c'est bien évidemment les positions distinctes des marques du progressif et celle de l'accompli relativement au verbe. Elles apparaissent respectivement avant et après le prédicat verbal. Qu'en est-il du futur ? L'observation des énoncés suivants nous situera sur la question.

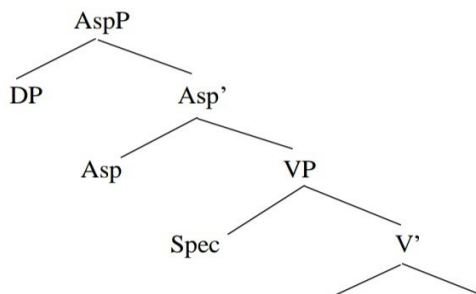
(16) *vitré/adiaké*

- a. àbiábà sùsù bétiné  
Abia / fut/ Apprendre/ bétiné  
« Abia va apprendre le bétiné. »
- b. àbiábà tò tá  
Abia/ fut/ acheter/ poisson  
« Abia va acheter du poisson. »

Dans ce cas-ci, le morphème du futur est positionné comme le progressif avant le verbe. Alors, qu'est-ce qui justifie le fait qu'à l'accompli, le morphème est postposé au verbe tandis qu'au progressif et au futur, les marqueurs y sont préposés.

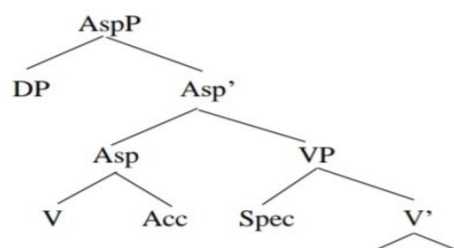
Pour commencer, décrivons des deux structures, celle qui est la forme canonique. En nous basant sur l'approche de R. Kayne (1994), la structure d'un syntagme, d'une phrase doit respecter la suite : spécifieur < tête < complément. Si nous considérons avec J-Y. Pollock (1989) que les têtes fonctionnelles telles que les marqueurs aspectuels peuvent être tête d'énoncé, il est évident que leur position est supérieure à celle du verbe. En effet, ces morphèmes sélectionnent comme complément le VP (syntagme verbal).

(17)



Alors, il est déduit que la suite canonique de l'énoncé verbal est la suivante : Sujet – Marque aspecto-temporel – verbe. C'est effectivement cette structure qu'on retrouve au progressif et au futur. Par conséquent, la syntaxe observée à l'accompli, est due au déplacement d'un constituant. Lequel ? Pour aboutir à la forme observée dans les énoncés à l'accompli, le verbe se déplace vers la position de supérieure de l'aspect. A la suite d'une action de percolation, l'association de cette marque permet d'assumer la fonction *aspectuelle*. Cette stratégie est également de mise dans une langue indo-européenne comme le français (J-Y. Pollock 1989). L'hypothèse émise, ici, est que l'accompli contrairement à l'*aspect* inaccompli (progressif, futur) possède des traits forts que le verbe se doit de vérifier à travers un déplacement dit "head- to- head"<sup>1</sup>.

(18)



A côté des morphèmes segmentaux, l'éotilé possède des morphèmes grammaticaux non-marqués segmentalement lors de la détermination verbale. Evaluons la véracité d'une telle affirmation à travers ces énoncés à l'impératif et à l'habituel :

(19)

- a. kò  
aller : Imp  
« Va » [Impératif] [adiaké, vitré]
- b. kàjókò àsúéj  
Kadjo aller : Hab pêche  
« Kadjo va à la pêche » [Habituel] [adiaké]
- c. kàjókò òsūfò  
Kadjo aller : Hab pêche  
« Kadjo va à la pêche » [Habituel] [vitré]

Pour finir, les morphèmes grammaticaux de la détermination verbale éotilé présentent une similitude référence faite aux deux dialectes :

	Accompli	Progressif	Futur	Habituel
éotilé (adiaké, vitré)	lé / lé	fó / fó	bá	∅

<sup>1</sup>Littéralement « Tête-vers-tête » : d'une position tête vers une position tête.

## Conclusion

Au terme de cette analyse, il ressort que les deux dialectes de l'éotilé disposent d'une variété de morphèmes grammaticaux majoritairement identique lorsqu'on les compare. Ceux-ci sont regroupés en deux catégories : les morphèmes liés et les morphèmes libres. Les premiers cités sont observables lors des opérations de dérivations nominales et de pluralisation. Les seconds sont représentatifs dans les déterminations nominale et verbale. Pour ce qui est de leurs formes, ces unités grammaticales sont en majorité monosyllabiques. Quant à leurs syntaxes, elles sont soit préfixées soit suffixées à la base nominale dans le cadre de la formation des noms complexes ; postposées aux noms dans les syntagmes éponymes et en position pré ou post verbale dans les phrases.

## Références bibliographiques

- Ahaté, T. L., 2008, *Morphologie nominale de l'éotilé, parler de Vitré*, Mémoire de Maîtrise. Université de Cocody, Abidjan, p. 92.
- Booij, G., 2005, *The grammar of words, an introduction to linguistic morphology*, Oxford University Press. p. 308.
- Chomsky, N., 1995, *The Minimalist Program*, MIT Press.
- Chomsky, N., 1993, "A Minimalist program for linguistic theory", in *Linguistics* no 1. Cambridge, MA.
- Dagri-D., H, 1984, *Le Sanvin un royaume akan de la Côte d'Ivoire 1701-1901*, Thèse pour le doctorat d'Etat, Université de Paris I, UER d'Histoire, 6 Vol.
- Kakou, F. A., 2009, *La syntaxe de l'éotilé, langue Kwa de Côte d'Ivoire (parler de Vitré)*, Thèse de Doctorat unique, Université de Cocody, Abidjan. p. 320.
- Kakou, F. et Bogny, J. et Kouao, K., 2014, « Susu bétiné », *Syllabaire éotilé*. Edilis, p. 101.
- Kakou, F. A., 2014, « Evaluation du degré de vitalité de l'éotilé, langue Kwa de Côte d'Ivoire : vers une révision de sa classification parmi les langues mortes », in *LTML*, n°8, [www.ltml.univ-fhb.edu.ci](http://www.ltml.univ-fhb.edu.ci).
- Kayne, R., 1994, *The Antisymmetry of syntax*, Cambridge: MIT Press, p. 195.
- Kouame, Y. E., 2011, « La formation du pluriel en éotilé », in *LTML*, n°7, [www.ltml.univ-fhb.edu.ci](http://www.ltml.univ-fhb.edu.ci), p. 1-19
- Pollock, J.-Y. 1989, «Verb movement, universal grammar and the structure of IP», in *Linguistic Inquiry*, 20, p. 365-424.
- Stewart, J., 1989, « kwa ». In *Bendor Samuel* (eds.), *The Niger-Congo Languages : A classification and description of Africa largest languages family*. SIL-University Press of America, p. 217-245.
- Summer Institute of Linguistics, 1980, *La liste de 2000 mots qui servira de base à un lexique*.
- Williamson, K, Blench, R. 2000, «Niger-Congo », In Heine, Bernd and Nurse, Derek (eds.), *African Languages: An Introduction*. Cambridge : Cambridge University Press, p. 11-42.

**Allou Serge Yannick ALLOU** est titulaire d'un doctorat, spécialité Linguistique Descriptive. Il est Enseignant-Chercheur au Département des Sciences du Langage de l'Université Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire. Ses axes de recherches sont : la syntaxe, la documentation des langues (en danger) de Côte d'Ivoire. Il est l'auteur de plus d'une dizaine de publications scientifiques.

**Tamala Louise AHATE** est doctorante au Département des Sciences du Langage de l'Université Félix Houphouët-Boigny, Cocody-Abidjan. Ses axes de recherches sont : la morphologie et la morphosyntaxe des langues africaines. Elle a à son actif quatre productions scientifiques.